

# Le Point Jeunes en Pratique .....

## Inscriptions :

L'adhésion est **obligatoire**, pour fréquenter le Point Jeunes mais également pour participer à ses créneaux d'activités, sorties à thèmes et séjours pendant les vacances scolaires. Un dossier d'admission est à retirer au Service jeunesse et doit être dûment rempli et signé, accompagné des copies des pièces demandées :

La fiche d'inscription complétée, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la pièce d'identité de l'enfant, l'attestation CAF, l'attestation d'assurance responsabilité civile activités extrascolaires, attestation sécurité sociale, justificatifs des vaccins, brevet de natation, certificat médical d'aptitudes aux sports, 1 photo d'identité autorisation de diffusion du droit d'images, règlement intérieur signé paiement de l'adhésion au Point Jeunes  
 Cette adhésion est valable du 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire au dernier jour des vacances d'été.

## Pour toute inscription :

Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site [www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html](http://www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html)

- à la mairie de Beautiran aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15 et jusqu'à 19h30 le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

Remplir la fiche d'inscription

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie :

**AVANT LE 11 FEVRIER**

Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

## Le dossier d'inscription sera validé que s'il est complet.

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ni par courriel.

En cas de changement de situation en cours d'année, il convient de prévenir le service qui procédera à la mise à jour du dossier. (Ex : changement d'adresse, de coordonnées téléphonique....)

## Périodes d'accueil :

Le service Jeunesse se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité pour des problèmes de sécurité ou des questions d'intérêt général ou de faisabilité.

Le programme des activités est mis à disposition des familles au Point Jeunes ou visible sur le site internet de la Mairie de Beautiran, 10 jours avant le démarrage des vacances scolaires.

## Comment joindre Le Point Jeunes

Par téléphone : **06 35 17 03 59 (Christophe Léon)**

Par courriel : [pj@mairie-beautiran.fr](mailto:pj@mairie-beautiran.fr)

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués.

Lundi	14 h / 18 h 30	
Mardi	10 h / 12 h	14 h / 17 h
Jeudi		14 h / 17 h
Vendredi	10 h / 12 h	14 h / 16 h 30

## Le Point Jeunes. C'est quoi ?

Un lieu exclusif pour les jeunes, âgés de 13 à 17 ans, encadré par un animateur

-> où tu peux te détendre, partager des bons moments, retrouver tes amis et discuter

-> où tu peux pratiquer de nombreuses activités : sport, jeux vidéos, jeu de fléchettes, musique, arts plastiques...

Avec le Point Jeunes, c'est aussi l'occasion de faire des sorties, des camps ou encore de donner vie à tes projets...

## Vacances de Février 2019

Date	Horaires	Activité	Inscription
Mardi 19 février	9h à 17h	Bordeaux Visit « Rallye Fun » / Pique-nique / Quai des marques	<input type="checkbox"/>
Mercredi 20 février	14h à 17h	Wave Surf Café	<input type="checkbox"/>
Jeudi 21 février	9h30 à 17h	Tournoi Futsal ( Saint médard d'eyrans) / Pique-nique / Golf	<input type="checkbox"/>
Vendredi 22 février	14h à 17h 19h30 à 22h30	Jeux vidéos / Crêpes Party Court Métrage écriture	<input type="checkbox"/>
Mardi 26 février	14h à 17h 19h à 22h30	Tournois sportifs BOXERS DE BORDEAUX	<input type="checkbox"/>
Mercredi 27 février	10h à 17h	Moto cross à Hostens	<input type="checkbox"/>
Jeudi 28 février	13h30 à 17h	Cinéma	<input type="checkbox"/>
Vendredi 1 mars	14h à 17h 19h30 à 22h30	Escape game au PJ Court Métrage écriture	<input type="checkbox"/>

Nom Prénom : .....

Cotisation : 10 euros

Total réservé : .....

Tarifs		nombre	Total
	4 euros		
	8 euros		
	12 euros		
	15 euros		



Pour les journées ou après-midi au PRJ : 12 places maximum  
 Pour les journées en sortie ou mini camp : 7 places maximum  
 Pour les sorties prévoir son pique-nique